



COMMENTAIRE D'ŒUVRE

LE CHANTIER DE L'ÈURE DANS LES MÉMOIRES DU MARQUIS DE SOURCHES



La famille de Sourches, François-Hubert Drouais, 1756.
MV 8106.

© Chateau de Versailles, Dist. RMN / © Christophe Fouin



Année 1685 : « Vers le 15 de février, M. de Louvois alla voir lui-même les lieux par lesquels on prétendait faire venir l'eau de la rivière de l'Eure à Versailles. Cette rivière prend sa source à 3 ou 4 lieues [1 lieue ≈ 4 km] au-delà de Chartres ; et l'on prétendait qu'elle était de niveau à pouvoir la faire venir jusque dans Versailles. Mais quoiqu'on n'en voulût faire venir que 2 pieds [1 pied ≈ 33 cm] d'eau, pour ne pas ruiner les provinces qu'elle traversait, il fallait l'amener de 20 lieues tout au moins, et il se trouvait des endroits où, pour lui faire traverser des vallées très profondes, il fallait faire des aqueducs très longs et plus élevés que ne sont les tours de l'église de Notre-Dame de Paris. C'était un ouvrage plus grand que tous ceux qu'ont jamais faits les Romains et comme il est bien difficile de niveler [mesurer les différences de niveaux] juste pendant 20 lieues de terrain, il y avait beaucoup à appréhender qu'après avoir une si prodigieuse dépense l'eau de cette rivière ne pût venir jusqu'à Versailles. [...] vers la fin du mois d'avril on vit arriver autour de Versailles quinze ou seize bataillons d'infanterie, dont la plupart furent envoyés pour travailler à la conduite de la rivière de l'Eure que le roi faisait venir à Versailles. »

16 septembre 1686 : « il [le roi] alla visiter les travaux immenses qu'il faisait faire pour faire venir l'eau de la rivière de l'Eure à Versailles, lesquels il trouva fort avancés, de manière néanmoins qu'il fallait encore travailler quatre ans pour que cette eau pût arriver à Versailles dans ses réservoirs. »

Année 1687 : « 27 juillet. - Le 27, il vit ses troupes en bataille, c'est-à-dire trente-six bataillons et six escadrons de dragons ; et le même jour il leur fit faire trois décharges de mousqueterie, étant sur l'aqueduc de terre à cheval avec Monseigneur, Mme

la Duchesse, Mme la princesse de Conti et les filles d'honneur de ces deux princesses, et toute la cour. 28 juillet. - Le lendemain, il alla voir avec la même suite tous les travaux de terre qu'on faisait dans la plaine pour conduire la rivière, et il alla jusqu'à l'endroit où elle était déjà arrivée, lequel était environ à deux bonnes lieues de Maintenon. »

23 septembre : « On vint en ce temps-là dire au roi qu'il y avait un grand nombre de malades à Fontainebleau, ce qui l'obligea d'y envoyer des médecins pour savoir si la chose était véritable et il balançait déjà s'il ferait ce voyage, quand les médecins revinrent et lui rapportèrent qu'à la vérité il y avait eu beaucoup de malades à Fontainebleau, mais qu'il n'y en avait presque plus, ce qui lui fit prendre la résolution d'y aller le 2 octobre, comme il se l'était proposé depuis longtemps ; et dans le fond, quelques malades qu'il y eût à Fontainebleau, l'air y était toujours meilleur qu'à Versailles, où il était de tout temps très mauvais, mais particulièrement cette année-là, il semblait qu'il fût empesté, y ayant eu jusqu'à douze cents malades dans les deux bataillons du régiment du roi qui y étaient campés pour travailler. Il y avait aussi plus de vingt mille malades dans les trente-six bataillons qui travaillaient à la rivière d'Eure, ce qui obligea le roi, malgré l'envie qu'il avait d'avancer ces travaux, de se déterminer à les renvoyer dans leurs garnisons au 1er octobre, et leur départ fut encore avancé de quelques jours par les pluies continuelles qu'il faisait en ce temps-là. »

Sourches, Louis-François de Bouschet, marquis de,
Mémoires sur le règne de Louis XIV, publiés par
G.-J. de Cosnac et A. Bertrand, Paris, Hachette,
1882-1893, tome I, p. 183 et 211.



Sourches, Louis-François du Bouchet, marquis de (v. 1639-Paris 1716).

Mémorialiste français. Après avoir servi comme colonel d'infanterie, Sourches obtient les charges de grand prévôt de l'Hôtel ainsi que de grand prévôt de France et prête serment le 12 décembre 1665. Il est nommé gouverneur du Maine et du Perche, en 1670, puis conseiller d'État d'épée. Vivant à la cour et ayant connaissance par ses fonctions des affaires de polices comme des opérations militaires, Sourches est particulièrement bien placé pour faire oeuvre de mémorialiste. Du 25 septembre 1681 au 31 décembre 1712, il tient, dans le plus grand secret, un journal dans lequel il rapporte les événements dont il est témoin. Plus libre que Dangeau, auquel le roi demande parfois la communication de son Journal, et moins partial que Saint-Simon, Sourches laisse à sa mort des Mémoires qui ne seront publiés qu'à la fin du 19e siècle et qui constituent une somme précieuse pour connaître et comprendre la cour, la politique intérieure et extérieure, ainsi que les campagnes militaires sous Louis XIV.